

# ASSEMBLÉE NATIONALE

28 septembre 2019

---

VIOLENCES FAITES AUX FEMMES - (N° 2201)

## AMENDEMENT

N ° CL113

présenté par

Mme Tamarelle-Verhaeghe, Mme Bagarry, M. Besson-Moreau, M. Blanchet, Mme Bono-Vandorme, Mme Bourguignon, Mme Cazebonne, Mme Charrière, Mme Cloarec-Le Nabour, M. Da Silva, Mme Dufeu, Mme Françoise Dumas, Mme Givernet, M. Gouttefarde, Mme Khattabi, Mme Limon, M. Maillard, Mme Mauborgne, Mme O'Petit, Mme Pételle, Mme Pitollat, Mme Racon-Bouzon, Mme Robert, Mme Rossi, M. Sommer, M. Testé et M. Vignal

-----

### ARTICLE ADDITIONNEL

**AVANT L'ARTICLE 10, insérer l'article suivant:**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.